



L'Éditorial de Jean-Claude Mailly, Secrétaire général de Force Ouvrière, daté du mercredi 9 juin 2010

## **La priorité, c'est de réussir le 15 juin**

Le gouvernement devrait faire connaître son avant-projet de loi sur les retraites entre le 16 et le 20 juin, c'est-à-dire juste après notre appel à la grève et à notre manifestation à Paris du 15 juin 2010.

Cette journée du 15 juin est importante. Elle va montrer la détermination de Force Ouvrière sur la question des retraites, à la fois sur les revendications et sur les modalités d'action.

Nous sommes dans la continuité de ce que nous expliquons depuis plusieurs mois: ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

On dit ce qu'il faut faire et on fait ce que l'on dit, et on assume clairement nos positions.

Au passage, rappelons que nous avons appelé dès le 4 mai au 15 juin, tout en disant que le 15 juin était ouvert.

Certaines organisations nous ont d'ailleurs rejoints depuis, comme le SNETAA (professeurs de lycées professionnels) ou la FGAF (Fédération générale autonome des fonctionnaires). Rien ni personne n'empêchait donc d'autres confédérations de faire de même, notamment en appelant clairement à une journée de grève.

Ce n'est pas leur choix. Nous en prenons acte.

Cela n'entache en rien notre détermination à faire reculer le gouvernement.

Comme toujours, Force Ouvrière agit en fonction de ses positions, de ses convictions et de manière pragmatique, en tenant compte des expériences passées et du contexte.

Cela s'appelle tout simplement la libre détermination et l'indépendance, auxquelles nous sommes profondément attachés.

L'action commune est bien entendu un atout dans la constitution d'un rapport de forces. Encore faut-il que nous soyons sûrs de tirer dans le même sens.

Pour ce qui nous concerne, nous n'accepterons jamais un report du droit à la retraite à 60 ans, un nouvel allongement de la durée de cotisation ou une remise en cause du code des pensions. Et nous avons proposé plusieurs pistes de financement pour régler le dossier retraites sans remettre en cause les droits des travailleurs, du public comme du privé.

Dans l'action commune, les organisations peuvent avoir des différences, mais pas sur l'essentiel. Quand on «marche ensemble», autant aller dans le même sens, sinon c'est le b... assuré et c'est alors le gouvernement qui tire les marrons du feu.

L'avenir nous dira -et rien n'est garanti- si faute de pouvoir être d'accord sur ce qu'il faut faire pour régler la question des retraites, on pourra être d'accord pour dire non au plan gouvernemental, c'est-à-dire revendiquer son retrait.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui la priorité, c'est de réussir le 15 juin.